



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
Jocelyne CABANAL, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT

N°56

30 octobre 2017

TIERS PAYANT

Une généralisation indispensable pour un véritable accès aux soins

Le tiers payant est désormais accessible sur la plupart des actes médicaux. Hôpitaux, pharmacies, laboratoires d'analyses, dentistes... la plupart des professionnels le proposent et les patients le plébiscitent.

Il devient incompréhensible pour les patients que ce tiers payant puisse être accessible à certaines étapes de sa vie (maternité...) ou pour certaines pathologies (affections de longue durée...), et pas pour d'autres. Comme la plupart des pays d'Europe, la France doit s'ouvrir enfin à **cette dispense d'avance de frais qui permet universellement la prévention et la lutte contre le renoncement ou le report des soins.**

Pour la CFDT, **cette dernière étape de la généralisation du tiers payant à la médecine de ville est indispensable dans la construction d'un véritable accès au soin pour chacun.**

Pour la CFDT, **le retard validé par l'Assemblée nationale dans le PLFFS ne doit pas se transformer en renoncement.** Elle restera vigilante pour la mise en œuvre de ce droit dès 2018.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cdfd.fr

ISABELLE PORET
Attachée de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante